

PROTOCOLE SANITAIRE AU COLLEGE EDMEE VARIN - AUTEUIL
A COMPTER DU MARDI 12 OCTOBRE 2021



PRINCIPES GENERAUX A APPLIQUER PAR CHACUN, POUR PRESERVER LA SANTE DE TOUS :

Tout contact physique avec une autre personne est interdit. J'évite au maximum de toucher aux portes, aux poignées de porte, aux murs, aux rambardes des coursives et des escaliers, etc. J'évite aussi de me toucher le visage ou de toucher mon masque... Quand je m'assoie dans la cour, je le fais obligatoirement sur une marque orange.

Ainsi, je préserve ma santé et celle des autres.... Et je le fais en toute autonomie, avec bonne volonté et bienveillance...

- Lavage des mains obligatoire

- Tous les élèves rentrent dans le collège à partir de 07h00 pour se laver les mains obligatoirement au savon et à l'eau ;
- Au début et à la fin des récréations (Savon + eau ou gel hydroalcoolique suivant disponibilité) ;
- Avant et après le repas (savon + eau)
- A la sortie de l'établissement (Savon + eau ou gel hydroalcoolique suivant disponibilité) ;
- Toutes les personnes pénétrant dans l'établissement doivent se laver les mains ad minima au gel hydroalcoolique à disposition ;

- Gestion des espaces

- Une salle attribuée pour chaque classe.
- Chaque élève dispose d'une place dans la salle désignée pour toute la semaine.
- Les professeurs changent de salle en suivant l'emploi du temps.
- Le CDI est fermé. La documentaliste se déplace dans les salles ;
- Aucun mixage de groupe classe en milieu fermé pendant un cours ;
- Pas de prêt de matériel, ni de livre, ni de document ;
- Des déplacements d'élèves dans les coursives avec un sens obligatoire (pas de croisement) ;
- 4 zones de récréation attribuées par niveau de classe (voir plan joint) ;
- Un réfectoire aménagé pour 46 élèves avec un repas organisé par niveau de classe ;

- Distanciation sociale

- Tout contact physique entre deux personnes est interdit ;
- Les jeux de cour (jeux de ballon, jeux du « loup », jeu du « touche-tête, jeu de bagarre, etc.) sont interdits ;
- Dans la cour, utilisation obligatoire des places assises désignées par une marque orange ;
- A tout moment, distance de 1 m minimum entre deux personnes avec masques ;
- Distance de 2 m minimum entre deux personnes sans masque (autorisé uniquement à table pendant le repas et en EPS pendant les activités sportives) ;

- Port du masque obligatoire en permanence

- Le masque est de type chirurgicale ou en tissu USN1 ;
- Disposer obligatoirement de deux masques à l'entrée dans l'établissement.
- Changement de masque obligatoire toutes les 4 heures (pendant la pause méridienne) en utilisant une poubelle dédiée à cet effet à la sortie du réfectoire pour les masques jetables. Pour les masques en tissu lavable, l'élève devra effectuer son changement de masque à la sortie du réfectoire devant un adulte.

- Puisage de l'eau pour boire

- Il est recommandé à chaque élève de disposer d'une gourde personnelle (ou d'une bouteille plastique) avec interdiction de la prêter à qui que ce soit ;
- Interdiction de boire en touchant le robinet avec sa bouche ;
- Le déclenchement du bouton poussoir du robinet se fait si possible avec le coude ;

- En cas de symptôme (voir affiche jointe)

- Si je m'en rends compte à la maison, je reste à la maison et je consulte un médecin ;
- Si je m'en rends compte au collège, je demande à être admis à l'infirmerie notamment si je tousse

Dumbéa, le 07 septembre 2021

Le principal

René ROLLY

